



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2023

### Compte Rendu

(Convocation du 30/01/2023)

**Présents :** Mmes Catherine PONCET, Cécile CARLIER, Alicia MARCADEUX, Véronique SEYCHELLES, Blandine TORRICELLI, Emilie DURAND ; Mrs, Michaël MOLLARD, Matthieu DURAND, Patrick BERTHON et Evan BILLON, Romain MERMET

**Excusés :** MM Thomas FUZIER, Martial BOUVARD, Mmes Paulette GUILLOUD, Laure MENTEUX

Au vu de l'urgence de la situation « Chemin de chalon » suite à un évènement climatique ayant provoqué l'affaissement d'une partie de la voirie, la décision ci-dessous a été prise par mail.

#### **1- TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LA VOIRIE COMMUNALE SUITE A UN EVENEMENT CLIMATIQUE IMPREVISIBLE (Délibération N° 2023/01)**

Suite à un évènement climatique survenu durant les vacances de fin d'année, il y a eu un affaissement de la route « Chemin de Chalon », Madame le Maire présente au conseil municipal un chiffrage pour la réparation en urgence de la voirie suite à cet évènement.

Après discussions, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- ⇒ **ACCEPTÉ** le chiffrage des travaux pour un montant total de 9 907.50 € HT soit 11 889.00 € TTC
- ⇒ **AUTORISE** Madame le Maire à présenter toute demande de subvention pouvant contribuer au financement de ce projet :
- ⇒ Une demande de subvention DETR 2023 pour un montant de subvention de 1 981.50 € (20%)
- ⇒ Une demande de subvention auprès du département dans le cadre des amendes de police pour un montant de subvention de 4 953.75 € (50%)
- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.